



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE CLAGNY-GLATIGNY DU 7 JUIN 2011

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du dernier compte-rendu (séance du 1er mars 2011)
2. Présentation du projet de l'espace sportif devant le gymnase Richard Mique par Nadège Bégard paysagiste du service espace vert de la ville de Versailles.
3. Présentation du projet de zone (20) de partage passage Pilastre du Rozier par Cécile Gambelin, directrice de la voirie et Frédéric Baillergeau.
4. Théorie et pratique du compostage par Coralie Legendre, responsable à Versailles Grand Parc.
5. Présentation des projets menés par les différentes commissions du conseil de quartier.
6. Constitution d'un groupe de pilotage pour la mise en place d'animations (dîner de septembre,...)
7. Questions diverses

Approbation du compte-rendu du conseil de quartier précédent

Compte-rendu approuvé sans modification.

Aménagement des abords du gymnase Richard Mique

Annick Bouquet indique que la ville travaille sur un projet d'aménagement de l'espace jouxtant le Gymnase Richard Mique. Cet espace sera ouvert au quartier et à vocation sportive. Le service des Espaces verts, en charge du projet d'aménagement, soumet au Conseil de quartier des propositions d'aménagement, soumises à discussion.

L'extension du gymnase empiète sur l'ancien terrain de sport et l'aire de jeux qui faisaient précédemment partie de l'école primaire Richard Mique.

La ligne directrice de l'aménagement est de créer de la transparence sur la rue. La parcelle du côté école sera fermée, tout en préservant un accès direct pour les enfants des écoles Richard Mique et Pershing. La végétation serait placée plutôt en fond de parcelle.

Un terrain multi-sport sera créé. Il pourra être utilisé par les habitants du quartier toute la journée et en soirée. La fermeture devrait être fixée à 23 h, afin de limiter les potentielles nuisances sonores. Ce terrain multi-sport est essentiellement destiné à accueillir un public adolescent et adulte. Le revêtement prévu est de l'enrobé avec des tracés de couleurs différentes en fonction du sport. Un filet pare-ballon devrait protéger les vitres du gymnase.

Plusieurs membres du Conseil de quartier évoquant la fermeture du terrain le soir demandent si le gardien du Gymnase Rémyilly est en mesure de fermer le parking le soir. La question de l'aménagement du « recoin » créé par l'angle entre le gymnase proprement-dit et son extension est



reposée par plusieurs conseillers de quartier. Il est demandé de trouver une solution pour empêcher l'accès à cette partie du terrain, se trouvant à l'abri des regards depuis la rue.

Il est demandé, compte tenu de la cible retenue pour cet aménagement (pré-adolescents et adultes), de l'associer à la réfection du square Solferino qui accueille beaucoup d'enfants des écoles maternelles et primaires du quartier. La réfection de ce square fait l'objet de demandes récurrentes depuis 3 ans.

Par ailleurs, il est indiqué que le square Jean Houdon doit faire l'objet d'une rénovation et de l'installation d'une aire de jeux pour les enfants. Les membres du conseil de quartier alertent sur la dangerosité de l'accès à cet espace pour des jeunes enfants. Ils indiquent que compte tenu des niveaux de fréquentation, la rénovation du square Solferino devrait être une priorité.

Théorie et pratique du compostage

Coralie Legendre présente les actions de Versailles Grand Parc (VGP) en faveur du compostage et donne quelques conseils.

Des réunions sont organisées dans les différentes communes de VGP au cours desquelles sont distribués gratuitement des composteurs à destination des maisons individuelles. Pour ce qui est des logements collectifs, l'équipement est différent et la distribution se fait de façon encore limitée. Plus de 660 composteurs ont été distribués.

La distribution des composteurs se fait de mars à octobre. Pour obtenir un composteur, il suffit de s'inscrire sur Internet sur le site de Versailles Grand Parc.

L'objectif est de réduire la part des ordures ménagères et les déchets végétaux mais de petit grammage. Le composte se fait en 6 à 8 mois. Il faut équilibrer les matières sèches et les matières humides afin de privilégier la fermentation au profit de la putréfaction. Le processus de compostage permet de stériliser la matière ce qui évite la transmission de potentielles maladies aux végétaux.

Il est rappelé que le camion des déchets toxiques ne récupère pas les déchets électriques et électroniques. Pour ces derniers, une benne est installée en plusieurs localisations, les 4 premiers samedis du mois (cf. site de Versailles Grand Parc).

Concernant les déchets verts, une question est posée sur la prise en compte des copropriétés disposant d'espaces verts, souvent entretenus par des entreprises de jardinage (c'est aussi le cas de VH). Il est répondu que pour l'instant VGP n'a pas de solution à proposer mais envisagerait des réunions fin 2012 avec les entreprises en charge des entretiens des copropriétés. Il est remarqué que les conseils syndicaux des copropriétés et leurs syndic devraient être impliqués dans ces échanges alors qu'ils semblent avoir été oubliés.

Sur les objectifs de diffusion du dispositif qui ne sont pas clairement affichés, il est fait une réponse qui surprend l'auditoire. VGP annonce viser à terme de toucher avec ce dispositif 10% des maisons disposant d'espaces verts. Les auditeurs s'étonnent de la modestie de cet objectif. En effet cette opération entre probablement dans l'objectif de réduire les coûts de collecte d'ordures ménagères. Il est fait mention de l'augmentation continue sur longue période de cet impôt qui pèse sur tous les ménages. Les participants s'étonnent que cet objectif financier ne soit pas détaillé et mis en avant dans la communication sur les mises en place d'enlèvement et de traitement des déchets.



Projet de zone 20 Passage Pilatre de Rozier.

Gaspar Masson présente le projet de déploiement d'une zone 20 Passage Pilatre de Rozier. Ce déploiement vise à aligner la réglementation sur la pratique de ce passage qui voit des flux importants de piétons cohabiter sur la voirie avec des cyclistes et des automobilistes. Une signalisation aux entrées de zone et un marquage au sol seront réalisés.

Dans une zone 20, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les cyclistes et les véhicules. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Les entrées et les sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

Présentation des projets menés par les différentes commissions du conseil de quartier.

- Commission Urbanisme

Claude Ducarouge rappelle les éléments constituant le PLU (Plan Local d'urbanisme) et le PLD (Plan local de déplacements).

Les documents de révision du PLU et le PLD sont en cours de consultation. Tous ces documents sont consultables à la Mairie au service urbanisme.

La commission urbanisme exprime le souhait que les documents ouverts à la consultation soient disponibles sur le site internet de la ville, comme c'est le cas dans de nombreuses communes. Il est demandé qu'une certaine cohérence entre les documents PLU et PLD soit recherchée.

- Commission Patrimoine

La commission patrimoine connaît un nouveau dynamisme et se mobilise autour d'un nouveau projet. La dernière commission a accueilli Nicolas Rousseau, Directeur du service de la culture de la ville de Versailles.

D'autre part, une réunion a été organisée avec Mme Hubert (responsables des archives municipales) et il a été convenu de travailler de façon coordonnée et complémentaire avec le quartier. Le quartier de Clagny devrait être retenu par les archives en 2012 ou 2013 dans le cadre de son travail de fond sur les quartiers de la ville.

La commission souhaite réaliser un ouvrage collectif. Des premiers supports relatifs à la rue du Général Pershing ont été réalisés. Des travaux sont en cours sur d'autres rues.

- Commission Circulation

La commission poursuit son travail d'identification et de proposition sur les différents points noirs du quartier en matière de circulation.

La commission a par ailleurs commencé ses travaux sur le sujet Transports publics.



- Animation – Dîner de quartier

Annick Bouquet demande à quelques personnes (3 à 4) de s'impliquer sur des projets d'animation au niveau du quartier. Ces projets incluent le dîner de quartier devant être organisé à la rentrée au mois de septembre

Prochaines commissions et conseils:

- Commission circulation : 14 juin
- Commission patrimoine : 28 juin
- Prochain Conseil de quartier : mardi 4 octobre 2011
- Dîner du conseil de quartier : mois de septembre, date à fixer